

L'hon. M. ROEBUCK: J'ai épuisé la série de questions que j'avais établie à l'avance.

La PRÉSIDENTE: Y a-t-il d'autres questions à poser à M. Jolliffe ou allons-nous le libérer?

L'hon. M. ROEBUCK: Je suis sûr que lorsque nous lirons les appendices au rapport d'aujourd'hui nous en retirerons une information abondante. Je veux remercier M. Jolliffe de ce qu'il a fait. C'est l'une des réunions les plus profitables que ce Comité de l'immigration ait tenues en fait d'enquête, d'information et d'étude. Ce fut une réunion magnifique et nous en sommes reconnaissants à M. Jolliffe.

La PRÉSIDENTE: Je crois que nous sommes tous reconnaissants à M. Jolliffe.

L'hon. M. CRERAR: Monsieur Jolliffe, un mot avant de partir. Il existe un mouvement d'immigration en provenance de Hollande, n'est-ce pas?

M. JOLLIFFE: Oui, monsieur le sénateur.

L'hon. M. CRERAR: Il est pour ainsi dire en dehors de la catégorie des personnes déplacées?

M. JOLLIFFE: Nous avons réussi l'an dernier à organiser l'admission d'environ 3,000 immigrants hollandais, des agriculteurs qui viennent au Canada parce qu'ils ne sont pas en mesure de s'établir sur la terre en Hollande par suite des ravages de la guerre. Ces gens, même s'ils viennent au Canada pour s'établir sur des fermes canadiennes comme ouvriers agricoles, ne sont pas ce que l'on pourrait généralement appeler des employés agricoles; ces hommes ont une famille et de l'argent en Hollande qu'ils ne peuvent pas transporter au Canada maintenant en raison des contrôles monétaires, mais qui veulent s'établir sur une terre bien à eux. On place ces gens sur des fermes où le genre de culture est semblable à celui auquel ils sont habitués en Hollande. Ils acquerront éventuellement leur propre ferme au Canada. Je puis dire que la plupart d'entre eux ont des familles assez nombreuses. Cette année, nous avons pris des dispositions pour transporter ici 10,000 de ces gens.

L'hon. M. ROEBUCK: Combien sont ici maintenant?

M. JOLLIFFE: Il en est arrivé environ 2,000 cette année. Il est possible que je donne un chiffre un peu trop élevé, mais nous espérons qu'il y en aura 2,000 d'arrivés à la fin du mois.

L'hon. M. ROEBUCK: Et ce sont d'excellentes gens.

L'hon. M. CRERAR: Existe-t-il des restrictions sur le déplacement de ces gens de Hollande au Canada?

M. JOLLIFFE: Pas dans le cas de ces gens.

L'hon. M. CRERAR: Voici ce que j'ai à l'esprit. Entre les deux guerres, la plupart de ces pays d'Europe occidentale ont fait obstruction à l'émigration vers d'autres contrées. Est-ce que ces restrictions sont encore en vigueur?

M. JOLLIFFE: J'ai le regret de vous dire que c'est le cas, monsieur. Nous ne pouvons aller dans ces pays et solliciter des colons.

La PRÉSIDENTE: L'ambassadeur fait naturellement observer que l'avantage en ce moment est que les gens que nous désirons sont ceux pour qui il n'y a pas de place en Hollande. Ce pays ne veut pas laisser partir ses techniciens ou ses professionnels, mais il est heureux de voir partir ses agriculteurs.

L'hon. M. CRERAR: Je prendrais tous les gens que je pourrais obtenir de Hollande, du Danemark, de Norvège et de Suède.

M. JOLLIFFE: Oui, mais nous ne pouvons pas entrer là.